



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES**

Objet : Relance filière Amande
N° Ref. : HC/KB/MB-2016-392
 Dossier suivi par Matthieu Bameule (matthieu.bameule@ccvba.fr)

Maussane-les-Alpilles, le 2 juin 2016

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la relance de la filière Amande, je vous invite à la seconde réunion technique de la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles :

Mardi 28 juin 2016 de 14h00 à 18h30
au Lycée agricole des Alpilles, Ave. Edouard Herriot, 13210 Saint-Rémy-de-Provence

L'ordre du jour sera le suivant :

- Point d'étape technique et économique sur la filière : de la plantation à la distribution
- Présentation d'un outil agrométéo de zonage des parcelles (gel, pluviométrie...)
- Présentation du Syndicat des producteurs d'amandes de Provence ainsi que du projet de Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental « Amande de Provence Alpilles-Crau »
- Signature des conventions du dispositif de relance de la filière Amande par la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles avec ses partenaires :
 - Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
 - GRCETA de Basse Durance
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
 - Centre d'Information Régional Agrométéorologique
 - Groupe de Recherche en Agriculture Biologique
- Echange d'expériences et perspectives de plantations

Comptant sur votre présence je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Hervé Chérubini